

# News UNSA

## CSE

### juin 2021



La délégation **UNSA Ferroviaire** est intervenue sur différents sujets dont notamment :

- **LE FLEX OFFICE « ESPACES DYNAMIQUES »** (partage de bureaux) : ses avantages et ses limites.

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, la mise en place de ce concept nécessite une véritable préparation, tant au niveau humain que matériel. Il est donc primordial de ne pas confondre vitesse et précipitation et nous espérons que la BU TER AURA prendra en compte cette alerte.**

- **DEMANDE D'UN REX Télétravail et Covid :**

**L'Entreprise doit en tirer des principes et des préconisations tant en matière de management des salariés qu'en ce qui concerne l'appréhension des charges mentales et de travail des agents.**

#### **Extraits de notre déclaration liminaire :**

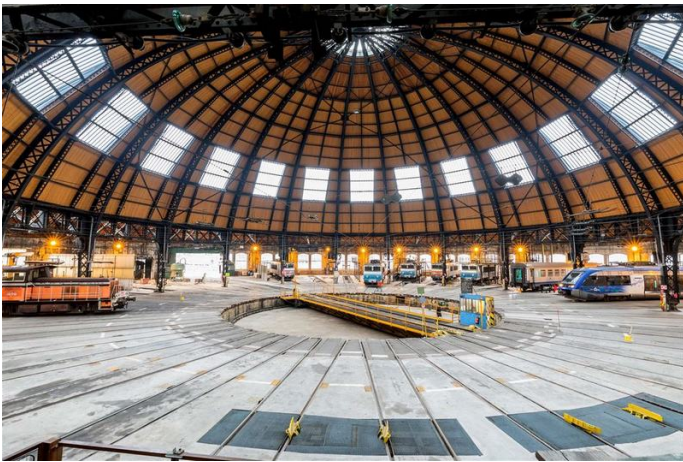
**« Les cheminots ont su faire preuve, non sans difficultés, de leur engagement dans la période que nous traversons. En effet, celle-ci n'a pas complètement mis de côté la marche de l'Entreprise et les réorganisations continuent de se succéder, des réorganisations auxquelles malheureusement il est souvent difficile de donner du sens. L'entreprise se transforme, évolue à son rythme qui n'est pas toujours celui de l'Humain. »**

**« Certes, les enjeux sont importants mais il est impératif de leur donner du sens, d'en expliquer la finalité et les contraintes. Mais par-dessus tout, il est indispensable de considérer l'aspect social à la hauteur qu'il mérite si l'on veut réussir cette transformation. Une entreprise n'est plus rien sans ses salariés. »**

**« Malheureusement, nous faisons le constat aujourd'hui d'un mal-être assez généralisé dans l'Entreprise, et sur notre périmètre. Une partie des cheminots se sent perdue, résignée ou encore toujours plus sollicitée, sans en voir la finalité, si ce n'est l'intérêt économique de l'Entreprise. Et les démissions, départs volontaires se succèdent.... »**

## **Présentation du dossier de consultation sur le projet de nouvelle organisation des ateliers de l'UO de Chambéry**

La situation cible de la maintenance des matériels roulants serait réalisée par 3 unités : électrique, mécanique et dépannage. La mise en œuvre de la nouvelle organisation est envisagée au 1er septembre 2021. Cette réorganisation se base notamment sur une potentielle arrivée de charge du matériel automoteur Z23500 fin 2023. Ce projet a pour conséquence une augmentation du travail de nuit, le développement de la polyvalence et la suppression de 10 postes.



**Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce dossier induit un changement significatif du rythme de travail des agents, en prenant en considération uniquement la charge de production future et en occultant la santé physique et mentale des agents.**

Seuls 21 agents, sur les 57 concernés par le projet, ont participé à un entretien avec l'Adjointe RH de Proximité.

Et pour les 36 autres ? Comment sont-ils associés et éclairés sur la réorganisation ? Que penser des 63 % d'agents qui n'ont pas manifesté leur souhait de rencontrer l'Adjointe RH ?

**Une délibération a été votée en CSE demandant le report de la consultation qui doit normalement avoir lieu le 22 juillet. La Direction a indiqué qu'elle refusait le report de la consultation mais qu'elle consentait à reporter la mise en œuvre du projet.**

## **Présentation du dossier de consultation relatif au jalon 2 de la phase 2 du schéma directeur de la gestion opérationnelle aura (DDO)**

La direction nous rappelle que cette cible du schéma directeur de la gestion opérationnelle phase 2 a pour objectif de finaliser la réponse en gestion opérationnelle vis-à-vis de la constitution des directions de lignes et d'obtenir de nouveaux gains de performance. Ainsi, les missions des plateaux actuels de Lyon et de Chambéry seront regroupées sur un seul plateau pour atteindre son optimum de gestion opérationnelle.

## Pour l'UNSA Ferroviaire, l'Entreprise attaque le jalon 2 alors que le jalon 1 n'est même pas terminé !

Aujourd'hui, nous faisons face à un collectif très investi mais qui peut ne pas se sentir reconnu à la hauteur de son effort.

**Nous le répétons, il est indispensable de considérer les cheminots à la hauteur de leur engagement si l'on veut réussir ces transformations.**



**La délégation UNSA Ferroviaire a demandé un suivi précis de chacun des postes supprimés et la réalisation d'un bilan à mi-parcours. Il est indispensable de prendre le temps d'analyser les premiers effets du jalon 1 avant d'entamer une nouvelle transformation.**

La Direction nous indique qu'il est envisagé de programmer des EVRPS (évaluation des risques psychosociaux) à l'automne 2021 (recul sur jalon 1), puis de nouveau à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Par ailleurs, un accompagnement a été réalisé avec des psychologues du Travail.

---

**Prochaine séance ordinaire du CSE TER AURA le 22 juillet 2021**

---

**L'UNSA-Ferroviaire vous informe et travaille à votre service.**

**Emmanuelle GIRAUD (RS) : [directunsa.dr@gmail.com](mailto:directunsa.dr@gmail.com)**

**Marta HERAUD : [marta.unsa@gmail.com](mailto:marta.unsa@gmail.com)**

**Cécile MOUSSET : [cecileunsa@gmail.com](mailto:cecileunsa@gmail.com)**

**Ingrid GRANJON : [ingridunsa@gmail.com](mailto:ingridunsa@gmail.com)**

**Valérie COLOMB : [valerie.colomb@sncf.fr](mailto:valerie.colomb@sncf.fr)**

**Anne JACQUIOT : [anne.jacquot@sncf.fr](mailto:anne.jacquot@sncf.fr)**

**N'hésitez pas à diffuser ce Flash largement autour de vous !**

*Si vous souhaitez recevoir automatiquement les publications du CSE TER AURA, merci de faire votre demande par simple courriel adressé à [ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org) et de nous indiquer votre adresse mail personnelle.*





**Unsa-ferroviaire Rhône-Alpes**  
45 rue Sainte Geneviève  
69006 Lyon

Tél: 04 78 92 92 27

Ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

Site internet :  
[www.unsa-ferroviaire.fr](http://www.unsa-ferroviaire.fr)



## BULLETIN D'ADHESION 2021

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Grade :

Qualification :

Niveau :

Position :

N° C.P :

Adresse domiciliaire :

Téléphone personnel :

Etablissement :

Lieu de travail et téléphone :

Adresse PRO :

Email Pro ou Personnel sur lequel vous souhaitez recevoir nos informations syndicales :

Date de naissance :

Parrainé(e) par :

**Adhère au syndicat UNSA-Ferroviaire Rhône-Alpes tant que j'y travaille et/ou j'y habite.**

Fait à

date :

Signature :

Qualifications	Coût annuel réel	Soit par mois	Cotise Annuelle	Remboursement par les Impôts (66 %)
B - TBA	30,26 €	2,52 €	89,00 €	58,74 €
PS25 Exécution	32,30 €	2,69 €	95,00 €	62,70 €
C- TB1	33,32 €	2,78 €	98,00 €	64,68 €
D1-TB2	37,40 €	3,12 €	110,00 €	72,60 €
D2-TB3-PS25 Maîtrise	41,48 €	3,46 €	122,00 €	80,52 €
E1	41,48 €	3,46 €	122,00 €	80,52 €
E2	46,24 €	3,85 €	136,00 €	89,76 €
F1	50,32 €	4,19 €	148,00 €	97,68 €
F2	57,46 €	4,79 €	169,00 €	111,54 €
G1	61,54 €	5,13 €	181,00 €	119,46 €
G2	67,32 €	5,61 €	198,00 €	130,68 €
H1	72,42 €	6,04 €	213,00 €	140,58 €
H2	79,56 €	6,63 €	234,00 €	154,44 €
CS	85,34 €	7,11 €	251,00 €	165,66 €
PS25 Cadres A	51,34 €	4,28 €	151,00 €	99,66 €
PS25 Cadres B	66,30 €	5,53 €	195,00 €	128,70 €
Retraités	16,32 €	1,36 €	48,00 €	31,68 €
Alternants/Veuves	8,16 €	0,68 €	24,00 €	15,84 €



**UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES**  
**45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON**

